



## **LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL AURA LIEU**

**LE 22 FEVRIER 2024 A 19 HEURES**

**SALLE DU CONSEIL DE L'HOTEL DE VILLE**

### **FINANCES - BUDGET**

1. Débat d'Orientations Budgétaires - Exercice 2024.

### **PERSONNEL**

2. Modification de la délibération n°05/2024-05 portant sur l'enquête de recensement de la population 2024.

### **ADMINISTRATION GENERALE**

3. Convention de prestation de service entre la Communauté de communes du Golfe de St Tropez et la commune de Cavalaire-sur-mer pour la diffusion d'informations pratiques et thématiques à l'ensemble des administrés du territoire communautaire.

### **TRAVAUX**

4. Attribution d'un marché public relatif « aux fouilles archéologiques préventives cœur de ville ».

### **MARCHES PUBLICS - TRAVAUX**

5. Approbation d'une convention constitutive d'un groupement de commandes entre la commune de Cavalaire-sur-mer et la SPL port Heraclea pour la location de motifs de décoration de Noël.

6. Approbation d'une convention constitutive d'un groupement de commandes entre la commune de Cavalaire-sur-mer et la SPL port Heraclea pour le lancement des marches d'assistance à maîtrise d'ouvrage des prestations de conseil en assurance

7. Approbation d'une convention constitutive d'un groupement de commandes entre la commune de Cavalaire-sur-mer et la commune de la Croix-Valmer pour le marché de spectacle pyrotechnique du 15 aout 2024.

### **QUESTIONS DIVERSES**

8. Définition des Zones d'Accélération des Énergies Renouvelables (ZA EnR).

**INFORMATION DU CONSEIL MUNICIPAL SUR LES DECISIONS PRISES PAR LE MAIRE PAR DELEGATION DU CONSEIL MUNICIPAL ET RAPPORT SUR LES CONTENTIEUX ENGAGES AU NOM DE LA COMMUNE OU A L'ENCONTRE DE LA COMMUNE, CONFORMEMENT A L'ARTICLE L 2122-22 DU CODE GENERAL DES COLLECTIVITES TERRITORIALES.**